

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 729

3 avril 2009

SOMMAIRE

ABN AMRO European Investments S.à r.l.	Kalkalit-Lux 29 S.A.	34968
..... 34971	Kribou S.à.r.l.	34971
A.L. Néon SA	Luminance Consulting S.à r.l.	34974
..... 34973	Luxembourg Designs S.A.	34980
Amphora Investments S.à r.l.	Lux Euro-Asian Investments III	34969
..... 34985	Lux Euro-Asian Investments III	34972
Axis Capital Pharma Investment Sàrl	Luxpartimmo S.A.	34979
..... 34991	M.D. Investments S.A.	34968
Babel Services S.A.	Mondialconstruction Holding S.A.	34976
..... 34975	Morion Investments	34982
BCV Audit & Consultancy S.A.	Navarino S.A.	34992
..... 34981	Neovis S. à r.l.	34972
Betraco S.A.	NKGB S.A.	34984
..... 34978	Novator Telecom Finland S.à r.l.	34991
BNLFOOD Investments Limited	Pardus Holding S.à r.l.	34965
..... 34979	Pella Immobilien Gesellschaft 1	34977
B.S. Toit	Pella Immobilien Gesellschaft 2	34977
..... 34967	Pella Immobilien Gesellschaft 3	34976
CalEast Holdings 3 S.à r.l.	Pella Immobilien Gesellschaft 4	34975
..... 34985	Profico S.à.r.l.	34983
CalEast Holdings 4 S.à r.l.	Prometheus S.A.	34972
..... 34984	Rêverine Décoration Nia S.à.r.l.	34969
CalEast Holdings 5 S.à r.l.	R.V. Lux S.A.	34975
..... 34984	Sodinter (Luxembourg) S.A.	34983
Capital One S.A.	The Ark S.à r.l.	34983
..... 34973	The Ark S.à r.l.	34982
Carles S.A.	TRW Automotive Finance (Luxembourg)	
..... 34974	S.à.r.l.	34978
Châssis PVC Carlos de Jaeger s.à r.l.	UBS Luxembourg Diversified Sicav	34982
..... 34974	UBS Luxembourg Diversified Sicav	34984
Clapham Luxembourg Holding S.à r.l.	Veranda-Lux S.A.	34973
..... 34971	Vesalius Biocapital I S.A. SICAR	34946
Degussa Re	Wendron S.A.	34967
..... 34969	Worldwide Investors Portfolio	34968
Dioguardi Luxembourg S.A.		
..... 34983		
Dismar S.à r.l.		
..... 34980		
DSI International S.à.r.l.		
..... 34981		
Eupalinos S.A.		
..... 34979		
Fego S.A.		
..... 34977		
Frisia Return		
..... 34974		
Geode S.C.		
..... 34970		
Globus Research & Development S.A.		
..... 34976		
G&P Cruise Hôtel Management S.à r.l.		
..... 34970		
Halian, s.à r.l.		
..... 34982		
HBI Gladbeck S.à r.l.		
..... 34978		
Hoffnung		
..... 34980		
Immo B3 S.A.		
..... 34979		
Isoletanche S.A.		
..... 34975		
Isoltec		
..... 34978		
Joining Hands International Co.		
..... 34981		

Vesalius Biocapital I S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 132.300.

In the year two thousand and nine, on the eleventh day of March,
before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Vesalius Biocapital I S.A. SICAR", a société d'investissement en capital à risque adopting the form of a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 1st October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2468 of 31 October 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-132.300 (the "Company"). The Company's articles of association have not been amended since that time.

The meeting is declared open at 11.30 a.m. with Mr Jean-Claude Deschamps, Independent Consultant and Financial Engineer, residing in 5, rue Bernard de Clairvaux, F-75003 Paris, France, in the chair,

who appointed as secretary Mr Stéphane Verdood, Director, residing in 273 avenue de Tervuren, B-1150 Brussels, Belgium.

The meeting elected as scrutineer Mr Alain Parthoens, Director, residing in 273 avenue de Tervuren, B-1150 Brussels, Belgium.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to state:

(i) The meeting has been convened at this date and time by convening notice sent to each shareholder (all in registered form) by registered letter on 26 February 2009.

A copy of such convening notices has been given to the board of the meeting.

(ii) That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Approval of the extension of the subscription period into the Company.
2. Full restatement of the articles of association of the Company, which, among others, will prohibit the issue, transfer and redemption of shares of the Company as long as the net asset value of those shares is nil or negative, as well as require the unanimous consent of the shareholders of the Company to change its investment policy or its legal status.
3. Appointment of new director of the Company.
4. Miscellaneous.

(iii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the present shareholders, by the proxy-holders of the represented shareholders, by the undersigned notary and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iv) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

It appears from said attendance list that out of the total twenty-seven thousand two hundred fifty-eight (27,258) Class A shares and the total two hundred (200) Class B shares, twenty-six thousand seven hundred fifty-eight (26,758) Class A shares and all two hundred (200) Class B shares are duly represented at the present extraordinary general meeting and in consideration of the agenda and the provisions of article 67, 67-1 and 68 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda which the shareholders have been duly informed of before this meeting.

(vi) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to acknowledge, approve and to the extent necessary ratify, the extension of the subscription period defined as Final Closing in the PPM of the Company from 28 February 2009 to 30 April 2009.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to restate completely the articles of association of the Company which shall henceforth state as follows:

"Chapter I. - Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate name. There is hereby established a company (the "Company") in the form of a public limited company (société anonyme) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of association (the "Articles of Association"). The Company is in particular subject to the Loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque ("SICAR"), as amended, (the "SICAR Law"). Unanimous consent of all shareholders is required should the Company elect to cease being subject to the SICAR Law.

The Company will exist under the corporate name of "Vesalius Biocapital I S.A. SICAR".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object. The object of the Company is to make risk capital and risk capital related investments in view of having the shareholders benefit from the results of the management of such risk capital and risk capital related investments as a consideration for the risk borne by such shareholders in accordance with article 1st of the Sicar Law.

A risk capital or risk capital related investment consists in a direct or indirect participation in entities with the view of their launch, development or listing.

The object of the Company consequently includes the acquisition, holding, administration and disposal of direct and indirect risk capital or risk capital related investments in accordance with its investment policy.

The Company's investment policy (the "Investment Policy") is to (i) buy, sell, hold and otherwise invest in securities primarily of life science companies and, on an ancillary basis, in white biotech, agro biotech and life sciences nanotech companies (the "Portfolio Investments"); (ii) to exercise all rights, powers, privileges, and other incidents of ownership or possession with respect to Securities held or owned by the Company; and (iii) to engage in all activities and transactions as may be necessary, advisable, or desirable to carry out the foregoing.

The Investment Policy can only be changed with the unanimous consent of the shareholders of the Company.

The Company may more in particular (i) acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participations, Securities, bonds, debentures and other debt instruments and more generally any Securities and financial instruments representing ownership rights, claims or transferable Securities issued by any public or private issuer whatsoever; (ii) exercise all rights whatsoever attached to these Securities and financial instruments; (iii) grant any direct and/or indirect financial assistance whatsoever to the entities in which it holds a participation or which are members of such entities' group of companies, in particular by granting loans, facilities or guarantees in any form and for any term whatsoever and provide them any advice and assistance in any form whatsoever; and (iv) make loans in any form whatsoever.

The Company may hold any surplus of cash on cash deposits pending investment in risk capital or distributions made to the investors. The Company shall not use derivative instruments.

In order to raise funds to pursue its Investment Policy, the Company will issue shares and/or debt instruments of any type to institutional, professional or other well informed investors ("investisseurs avertis") pursuant to article 2 of the SICAR Law (the "Well Informed Investors").

The Company may also establish, acquire, dispose of or act on behalf of entities which are either of a similar or comparable kind or serve the objects of the Company directly or indirectly. The object of the Company consequently includes (i) the acquisition and holding of interests in any kind or form in Luxembourg and/or in foreign entities, (ii) the active administration, development and/or management of such holdings and/or entities, as well as (iii) the direct and/or indirect financing of such entities in which it holds a participation or which are members of such entity's group of companies.

To the full extent permitted by the Sicar Law, the Company may undertake transactions of any kind, whether commercial or financial, which are directly or indirectly connected with its object and which would serve the objects of the Company directly or indirectly. The Company can also set up branches or subsidiaries and wholly or partly transfer its business to its affiliates.

The Company is fully subject to the Sicar Law.

Art. 4. Duration . The Company is formed for a limited duration ending on 30 September 2019.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital. The capital of the Company is divided into class A shares (the "Class A Shares") and class B shares (the "Class B Shares") with no par value. The shares may be held or acquired by whatever means only by persons or entities qualifying as Well Informed Investors.

The capital of the Company shall at any time be equal to the total net assets of the Company. All shares of the same class shall have the same net asset value (the "Net Asset Value" or "NAV").

The minimum capital of the Company after a period of twelve (12) months following the registration of the Company as a société d'investissement en capital à risque (a "SICAR") shall be one million euros (EUR 1,000,000.-). The Board of Directors is authorised without limitation to issue and allot Class A Shares at any time at an issue price equal to their NAV, provided that no shares may be issued for less than one euro (EUR 1.-) irrespective of NAV at the time of issue. The Board of Directors is authorised without limitation to issue and allot Class B Shares at any time at an issue price equal to their NAV and with the same above restrictions but only to Vesalius Biocapital Partners S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg (the "Executive Manager").

The Class A Shares and Class B Shares may be issued without reserving the existing shareholders a preferential right to subscription of the shares to be issued. Each new shareholder admitted to the Company by the issue of new shares shall have to immediately subscribe a number of shares representing at least 25% of his total Commitment to the Company.

The NAV of each Class A Share and/or each Class B Share shall be determined in accordance with the principles set out in article 7. The Class A Shares and the Class B Shares qualify as income shares where profits will be distributed pursuant to the provisions set out hereafter. The Board of Directors may delegate to the Executive Manager the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares. The Board of Directors shall not issue any shares of whatever class where it appears that such issue would or might result in such shares being directly or beneficially owned by a person, who is precluded from holding shares in the Company.

Art. 6. Form of Shares. The shares will be in the form of registered shares.

No holder of Class B shares shall sell, assign, mortgage, pledge or otherwise dispose of its shares or other interests in the Company, or otherwise withdraw from the Company, without the prior written consent of shareholders holding 2/3 of the share capital (Class A and Class B shares taken together) of the Company.

No holder of Class A shares shall sell, assign, pledge, mortgage, or otherwise dispose of or transfer its shares or other interests in the Company without the prior written consent of the Board of Directors except if a Class A shareholder wants to transfer his shares or other interest to companies which can be considered as a parent company (with at least a direct 50.1% stake in the transferring party) or a subsidiary (with at least a direct 50.1% stake) of the transferring shareholder.

There shall be no transfer of shares of the Company as long as the NAV of those shares is nil or negative. Notwithstanding the provisions set out here above, a transfer or other disposition of interests in the Company shall not be permitted if such transfer or disposition would result in:

- (a) a termination of the Company's status as a Sicar; or
- (b) a violation of any law, rule, or regulation by the shareholders of the Company; or
- (c) additional legal compliance requirements for the Company.

Any permitted transfer is subject to the condition that the transferee (i) is a Well Informed Investor and (ii) succeeds the transferor in respect of all obligations in respect of the transfer shares (including for such purpose any commitments towards the Company to subscribe further shares). The Company shall not register any transfer of shares in its share register, unless the transferee has accepted in writing the provisions of any agreements between the transferor and the Company in respect of the transferred shares. A transfer to a parent company or subsidiary of the transferor as defined before may only be effected under the condition subsequent that the transfer shall become ineffective upon the transferee ceasing to be a parent or subsidiary of the transferor, unless the Board of Directors has agreed otherwise in advance and following due notification by the transferee. Notwithstanding the above, the Board of Directors may restrict or prevent the ownership of shares of whatever class in the Company as the Board of Directors deems necessary for the purpose of ensuring that no shares in the Company are acquired or held by or on behalf of any person in breach of any law or requirements of any country or governmental or regulatory authority, and, in particular, the Sicar Law. The Board of Directors shall be entitled, for purposes of ensuring that no shares in the Company are held by or on behalf of any person in breach of any law or requirements of any country or governmental or regulatory authority, and, in particular, the Sicar Law, to at any time require any person whose name is entered in the shareholders' register to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary for the purpose of determining whether or not beneficial or legal ownership of such shareholder's shares rests in a person who is precluded from holding shares in the Company.

A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely

for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders.

Any permitted transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative (s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Association and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Valuation of the shares. The net asset value (the "NAV") of the shares, based on the NAV of the Company, shall be determined under the responsibility of the Board of Directors on a fair value basis in compliance with the following principles:

(i) If traded on one or more stock exchanges, the value of a Portfolio Investment shall be deemed to be the closing price of the Securities representing such Portfolio Investment on the principal of such exchanges on the valuation date.

(ii) If there is no active public market, the value of a Portfolio Investment shall be the fair market value thereof, as determined by the Board of Directors, taking into consideration the purchase price of the Securities representing such Portfolio Investment, developments concerning the invested company subsequent to the acquisition of the Securities, any financial data and projections of the invested company provided to the Board of Directors, and such other factor or factors as the Board of Directors may deem relevant; and

(iii) The value of assets denominated in a currency other than the Euro (EUR) shall be determined by taking into account the rate of exchange prevailing at the time of the determination of the net asset value. Portfolio Investments sold in the context of transactions which have not been settled shall not be taken into account for the purpose of the net asset value calculation.

If the Board of Directors in good faith determines that, because of special circumstances, the valuation methods set forth in (i) to (iii) do not fairly determine the value of a security, the Board of Directors shall make such adjustments or use such alternative valuation method as it deems appropriate provided such is done on a consistent basis using the same valuation method used previously in similar circumstances.

The Board of Directors shall have the power at any time to determine, for all purposes under these articles of association, the fair value of any assets and liabilities of the Company and shall, by default, apply the guidelines issued from time to time by the European Venture Capital Association ("EVCA") or any successor organisation of EVCA.

The NAV of the shares and of the Company shall be expressed in Euro (EUR).

The net asset value of a share within a particular class of shares will be computed on the basis of the portion of the net asset value which would be attributable to it under article 29. Each share within a same class of shares must have the same NAV as the other shares in the same class.

Shares in respect of which the Board of Directors has issued a redemption notice shall be treated as existing and taken into account on the relevant redemption date, and from such time and until paid, the redemption price therefore shall be deemed to be a liability of the Company.

The determination of the NAV of the Company may be postponed for up to fifty (50) business days during:

(i) any period, if in the reasonable opinion of the Board of Directors, a fair valuation of the assets of the Company is not practical for reasons beyond the control of the Company;

(ii) the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets of the Company would be impracticable;

(iii) any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of the assets of the Company;

(iv) any period in which the Company deems the determination of the net asset value to be impractical or otherwise adverse to the best interests of the shareholders;

(v) in case of a decision to liquidate the Company, on and after the day of publication of the first notice given to the shareholder to this effect.

Art. 8. Acquisition of own shares - Redemption of shares. The Company may acquire its own shares in compliance with the provisions of article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Company Law"). The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws. The Company's shares of whatever class are redeemable in compliance with the provisions of article 49-8 of the Company Law pursuant to the provisions set out hereafter and in compliance with the conditions and limits established by the Laws and these Articles of Association.

In case of an event of default, being an event pursuant to which a shareholder fails to validly subscribe to new shares in the Company within 20 days following the written demand by the Board of Directors, then the defaulting shareholder [the "Defaulting Shareholder"] will give the non-defaulting shareholders and the Executive Manager, among other things,

the option of acquiring the Defaulting Investor's shares in the Company at a price equal to such Defaulting Shareholder's actual contributed capital as adjusted and less distributions made to such Defaulting Investor. Payment to the Defaulting Shareholder under this option will be by a non-interest bearing, no recourse promissory note, secured by the interest purchased, due six months following termination of the Company. If the non-defaulting shareholders and the Executive Manager do not elect to purchase the shares, the shares may be sold to a third party on terms no more favourable than those upon which the Executive Manager could have purchased these shares.

Where it appears to the Company that any person, who is precluded from holding shares in the Company, especially by lack of being a Well Informed Investor, either alone or in conjunction with any other person, is a beneficial or registered owner of shares, or that, in the reasonable judgment of the Board of Directors, there is a material risk to the Company that the continued participation of a shareholder in the Company would increase a material tax, regulatory or other burden on the Company, the Board of Directors is then entitled to compulsorily redeem from any such shareholder all shares held by such shareholder. The price at which the relevant shares shall be redeemed shall be the NAV of the shares (as determined on the basis of the net asset value of the Company at the time of such redemption and pursuant to article 7). The exercise by the Company of the powers conferred by this paragraph shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of the shares by any person or that the true ownership of any shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any redemption, provided that in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

When entitled to do so, the Company may call for redemption, in whole or in part, of the relevant shares by notice sent by registered mail at the address which appears in the register of shareholders of the Company mentioning (i) the date of the redemption, (ii) the number of shares called for redemption, (iii) the redemption price, and (iv) the method of payment of the redemption price.

In no circumstance, a shareholder may request for the redemption of its shares.

Chapter III. - Board of Directors, Statutory auditor

Art. 9. Management. The Company shall be managed by a board of directors, composed of not less than three members and no more than thirteen members who need not be shareholders themselves (the "Board of Directors").

The members of the Board of Directors will be elected by the general meeting of shareholders in compliance with the principles set out from time to time in the Private Placement Memorandum of the Company (the "PPM") for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause by a resolution adopted by the general meeting of shareholders at a simple majority of the shareholders present or represented.

A resolution for the winding up of the Company must be put to the shareholders if a replacement board of directors is not approved within six (6) months from the date of the passing of a resolution for removal of all the members of Board of Directors. If the shareholders approve such a resolution in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association, the Company will be liquidated.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining directors may elect by co-optation a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of shareholders, or the independent auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors will in particular approve the following:

- 1) Approval of the Company's strategy and the update of the strategy;
- 2) Approval of investments which, while remaining within the scope of permissible investments of the Company under the SICAR Law do not fall within the primary Investment Policy of the Company;
- 3) Approval of exits from Portfolio Investments;
- 4) Approval of changes in the appointment of the Executive Manager as day-to-day manager or in the delegation of powers to the Executive Manager;
- 5) Approval of changes in the composition of the board of managers of the Executive Manager;
- 6) Valuation of the Portfolio Investments;
- 7) Management of conflicts of interest;
- 8) Review of the regular deal flow and financial reporting.

The items covered under (4) and (5) require unanimous consent of all the members of the Board of Directors of the Company.

Art. 11. Fees and Expenses. The members of the Board of Directors shall be reimbursed for all reasonable expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object. No other remuneration will be paid to the members of the Board of Directors, save for the independent directors (as defined in the PPM) whose remuneration will be set by the Board of Directors subject, ultimately, to shareholders approval.

Art. 12. Liability - Indemnification. No member of the Board of Directors commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties. Neither the members of the Board of Directors of the Company, nor the Executive Manager, nor the members of the Board of Managers of the Executive Manager nor their respective agents shall be liable to any shareholder or the Company for honest mistakes of judgment, or for action or inaction, taken in good faith for a purpose that was reasonably believed to be in the best interests of the Company, or for losses due to such mistakes, action, or inaction, or to the negligence, dishonesty, or bad faith of any employee, broker, or other agent of the Company, provided that such employee, broker, or agent was selected, engaged, or retained with reasonable care. Such persons may consult with counsel and accountants in respect of Company's affairs and be fully protected and justified in any action or inaction that is taken in accordance with the advice or opinion of such counsel or accountants, provided that they shall have been selected with reasonable care. The provisions of this Article shall not be construed so as to relieve (or attempt to relieve) any person of any liability by reason of wilful misconduct, recklessness or gross negligence or to the extent (but only to the extent) that such liability may not be waived, modified, or limited under applicable law, but shall be construed so as to effectuate the provisions of this Article to the fullest extent permitted by law.

The Company agrees to indemnify the Board of Directors of the Company, the Executive Manager, the Board of Managers of the Executive Manager and their respective agents to the fullest extent permitted by law and to save and hold them harmless from and in respect of all (i) reasonable fees, costs, and expenses, including legal fees, paid in connection with or resulting from any claim, action, or demand against the Board of Directors of the Company, the Executive Manager, the Board of Managers of the Executive Manager, and their respective agents that arises out of or in any way relates to the Company, its properties, business, or affairs and (ii) such claims, actions, and demands and any losses or damages resulting from such claims, actions, and demands, including amounts paid in settlement or compromise (if recommended by attorneys for the Company) of any such claim, action or demand; provided, however, that this indemnity shall not extend to any conduct which constitutes recklessness, wilful misconduct or gross negligence. Expenses incurred by any indemnified person in defending a claim or proceeding covered by this Article shall be paid by the Company in advance of the final disposition of such claim or proceeding provided the indemnified person undertakes to repay such amount if it is ultimately determined that such person was not entitled to be indemnified. The provisions of this Article shall remain in effect as to each indemnified person whether or not such indemnified person continues to serve in the capacity that had entitled such person to be indemnified.

Art. 13. Delegation of Powers - Representation of the Company - Executive Manager. The Board of Directors will delegate the daily management of the Company and other functions in accordance with the PPM of the Company and the representation of the Company within such daily management and functions to the Executive Manager.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to other persons or committees of its choice.

The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two members of the Board of Directors. The Company will further be bound towards third parties by the joint signature of any two members of the Board of Managers of the Executive Manager to whom the daily management or such other functions of the Company have been delegated, within such daily management or other functions.

The Company will also be bound by the joint signatures or single signature of any persons to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

Art. 14. The Executive Manager. The Executive Manager shall have the right to manage, control and conduct the daily management of the Company and to do any and all acts on behalf of the Company in connection with the daily management of the Company.

The death, withdrawal, temporary or permanent incapacity, insanity, incompetence, bankruptcy, expulsion or removal of any shareholder of the Executive Manager shall not dissolve the Company or affect the role of the Executive Manager within the Company.

Except as specifically provided in Article 30, the bankruptcy, liquidation, dissolution, reorganization, merger, sale of all or substantially all the stock or assets of, or other change in the ownership or nature of the Executive Manager shall not dissolve the Company or affect the role of the Executive Manager within the Company.

Art. 15. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors may appoint from among its members a chairman (the "Chairman") and the Vice Chairman (the "Vice Chairman"). It may also appoint a secretary, who needs not be a member of the Board of Directors, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman (if any). A meeting of the Board of Directors must be convened if any two of its members so require.

The Chairman or, in his absence, the Vice Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in their absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least one week notice of Board of Directors meetings shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another member of the Board of Directors as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the members of the Board of Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting, with the exception that any decision relating to (i) the delegation, or revocation of such delegation, of the daily management and other functions to the Executive Manager and (ii) the changes in the composition of the board of managers will need the unanimous approval of all the members of the Board of Directors.

The Chairman has no casting vote.

One or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by means of a videoconference or by any similar means of telecommunication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate as well as identify each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Any meeting using such distant communication means is deemed to be held at the Company's registered office.

In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by all the directors physically attending the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two members of the Board of Directors.

Art. 16. Auditor. The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one auditor ("réviseur d'entreprises agréé"), who need not be shareholders and who shall carry out the duties prescribed by the Sicar Law.

The auditor will be elected by the general meeting of shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to these Articles of Association and the Laws.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the fifteenth day of March at 11.00 a.m.

If such day is a public holiday, a Saturday or a Sunday, the meeting will be held on the next following Luxembourg bank business day.

Art. 19. Other General Meetings. The Board of Directors or the statutory auditor(s) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting of shareholders, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with these Articles of Association or the Laws. The convening notice sent to the shareholders will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for an extraordinary general meeting shall also,

where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, to be transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself. The Board of Directors may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Board of Directors at least five days prior to the date set for the meeting. Any legal entity, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Board of Directors may require. The Board of Directors may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at any general meeting of shareholders.

Art. 22. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented.

The chairman, the secretary and the scrutineer thus appointed together form the board of the general meeting.

Art. 23. Adjournment. The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four weeks. The Board of Directors must adjourn it if so required by shareholders representing at least one fifth of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 24. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the Laws.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

At any general meeting of shareholders other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any extraordinary general meeting of shareholders, convened in accordance with these Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the quorum shall be at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a three quarter majority of the votes cast by the shareholders is required at any such general meeting.

The Executive Manager, in its capacity as shareholder of the Company and for as long as it is a shareholder of the Company, shall have a veto right with respect to all resolutions to be adopted by the general meeting of shareholders, provided that the exercise of such veto right is, in the reasonable discretion of the Executive Manager, necessary to ensure compliance with the PPM, and the Articles of Association. In the same capacity and for the same reasons, the Executive Manager shall have the right to convene a shareholders meeting and/or to submit any resolutions for a vote to the shareholders meeting, subject only to compliance with the convening formalities as required pursuant to the Articles of Association.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary of the meeting and the scrutineer of the meeting and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman (if any) or any two directors.

Art. 26. Liability of Shareholders. Except as required by law, no shareholder shall be bound by, nor be personally liable for, the expenses, liabilities, or obligations of the Company in excess of its Commitment to the Company. Except as required by law, no shareholder shall be considered as a founder of the Company and consequently be held responsible for founder obligations.

Chapter V. - Financial year, Distribution of earnings

Art. 27. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January in each year and ends on the last day of December in the same year.

Art. 28. Adoption of financial statements. The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice. The annual accounts are submitted to the general meeting of shareholders, which shall consider and, if thought fit, adopt these annual accounts.

The Board of Directors shall further prepare the annual report as required by the Sicar Law.

Art. 29. Appropriation of Profits. The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle to the following distributions on a semi-annual basis:

- Dividends, which will, on an annual basis, equal at least 90% of the net profits (i.e. the income after deduction of remunerations, commissions and expenses) from the disposition of Portfolio Investments and from any dividends or interest or other income received by the Company; and,

- Reimbursements of paid-in Commitments to the extent of available cash in the Company, subject to the right of the Board of Directors, to request the establishment of reserves not exceeding 10% of the available cash.

The dividends and capital reimbursements shall be distributed - from a cashflow perspective - in the following order of priority:

(a) First, on all shares, on a pro rata basis, 100% to all shareholders in proportion to their relative Commitments to the Company until the proceeds distributed, whether as dividend or as capital reimbursement, in respect of all "realized" investments (i.e., investments sold, disposed of or written off) equal the sum of the Commitments drawn down and the pro rata share of organizational costs and management fees as have been incurred on all "realized" investments as of the date of distribution;

(b) Second, on all Class A shares on a pro rata basis, a Preferred Return of 6% on an annual basis;

(c) Thereafter, 80% to the Class A shares in proportion to their relative Commitments to the Company and 20% to the Class B shares, representing their carried interest.

Upon each distribution, the portion of the dividends and of the capital reimbursement shall be indicated on a share-by-share basis.

Except as required by law, no holder of shares of whatever class will be obligated at any time to repay or restore to the Company all or any part of any distribution made to it from the Company in accordance with the terms of article 29 or article 30.

Subject only to the conditions fixed by the Sicar Law and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance on distributions to the shareholders of whatever class. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

No distribution shall result in the net asset value of the Company falling below one million Euro (EUR 1,000,000.-).

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved prior to 30 September 2019, only upon proposal of the Board of Directors, who may delegate such power to the Executive Manager, on the tenth and on the eleventh anniversary of the Company by a resolution of the general meeting of shareholders adopted by a 4/5 majority of the votes cast at such meeting held in compliance with the quorum rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws, for any amendment of these Articles of Association.

Notwithstanding the foregoing paragraph, the Company shall be dissolved, and the affairs of the Company shall be wound up prior to 30 September 2019, ninety (90) days after the withdrawal, bankruptcy or dissolution of the Executive Manager, unless otherwise decided by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Association of the Company or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Association within ninety (90) days of such event and appointing a new Executive Manager effective as of the date of such event.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other person (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for distributions in article 29.

Distributions in kind of assets may be made by the liquidator subject to the consent of all shareholders. It will however use its reasonable efforts to dispose of all of the Company's remaining assets.

Chapter VII. - Applicable Law - Definitions

Art. 31. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended and the Sicar Law.

Art. 32. Definitions and interpretation. Commitment. A shareholder's Commitment shall mean the amount that such shareholder has agreed to contribute to the capital of the Company. The Company's Committed Capital shall equal the sum of the aggregate Capital Commitments of all shareholders.

Preferred Return. Preferred Return shall mean an amount computed for each Accounting Period equal to a six percent (6%) simple annual rate of return on the amount of the actual committed capital drawn down calculated from the date the capital commitment was paid into the Company. Securities. Securities shall mean Securities of every kind and nature and rights and options with respect thereto, including stock, notes, bonds, debentures, evidences of indebtedness and other business interests of every type, including partnerships, joint venture partners, proprietorships and other business entities. "

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to appoint the following until the annual general meeting to be held on 15 March 2013:

- Mr. Bart Van Muylder, CEO, residing professionally at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as director.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the chairman then closes the meeting.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand five hundred euro.

The undersigned notary who speaks and understands the English language, states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onze mars.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "Vesalius Biocapital I S.A. SICAR", une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société anonyme et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné du 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, sous le numéro 2468 du 31 octobre 2007 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-132.300 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis lors.

La séance est ouverte à 11.30 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Deschamps, consultant indépendant et ingénieur financier de résidence à 5, rue Bernard de Clairvaux, F-75003 Paris, France,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Stéphane Verdood, Administrateur, de résidence à 273 avenue de Tervuren, B-1150 Bruxelles, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Parthoens, Administrateur, de résidence à 273 avenue de Tervuren, B-1150 Bruxelles, Belgique.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire soussigné d'acter:

(i) L'assemblée a été convoquée à cette date et heure par des convocations envoyées par lettre recommandée à chacun des actionnaires (tous détenteurs d'actions nominatives) le 26 février 2009.

Une copie de ces convocations a été soumise au bureau de l'assemblée.

(ii) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation de l'extension de la période de souscription.

2. Refonte complète des statuts de la Société, qui, entre autre, prévoit qu'aucune action de la Société ne peut être émise, transférée ou rachetée tant que la valeur d'actif net de ces actions sera nulle ou négative, mais aussi qu'un accord unanime des actionnaires de la Société est nécessaire pour changer sa politique d'investissement ou son statut légal.

3. Nomination d'un nouvel administrateur de la Société.

4. Divers.

(iii) Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les détenteurs de procurations des actionnaires représentés, par le notaire soussigné ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(iv) Que les procurations signées "ne varietur" par les comparants, resteront pareillement annexées au présent acte.

(v) Il ressort de la liste de présence que sur les vingt-sept mille deux cent cinquante-huit (27.258) actions de Catégorie A et les deux cents (200) actions de Catégorie B, vingt-six mille sept cent cinquante-huit (26.758) actions de Catégorie A et toutes les deux cents (200) actions de Catégorie B sont régulièrement représentées à l'assemblée et conformément à l'ordre du jour et aux dispositions des articles 67, 67-1 et 68 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires ont été valablement informés avant l'assemblée.

(vi) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale des actionnaires, après délibération, a pris, à chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de prendre acte, d'approuver et au besoin nécessaire de ratifier, l'extension de la période de souscription définie comme Final Closing dans le PPM de la Société, du 28 avril 2009 au 30 avril 2009.

Seconde résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de procéder à une refonte complète des statuts de la Société qui auront dorénavant la teneur suivante:

"Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Dénomination. Il est formé par les présentes une société (la "Société") sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la "Loi") et par les présents statuts (les "Statuts"). La Société est en particulier soumise aux dispositions de la Loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque ("SICAR"), telle que modifiée, (la "Loi SICAR"). Un accord unanime de tous les actionnaires est nécessaire pour que la Société cesse d'être soumise à la Loi SICAR.

La Société adopte la dénomination "Vesalius Biocapital I S.A. SICAR".

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration. Si le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la Loi. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la réalisation d'investissements en capital à risque ou liés au capital à risque afin de faire bénéficier les actionnaires du résultat de la gestion de ces investissements en capital à risque ou liés au capital à risque en contrepartie du risque que ces investisseurs supportent conformément à l'article 1^{er} de la Loi SICAR.

Un investissement en capital à risque ou tout investissement lié au capital à risque consiste en une prise de participation directe ou indirecte dans des entités en vue de leur lancement, de leur développement ou de leur introduction en bourse.

L'objet de la Société inclut en conséquence l'acquisition, la détention, la gestion et la mise en valeur d'investissements directs et indirects en capital à risque ou d'investissements liés au capital à risque conformément à sa politique d'investissement.

La politique d'investissement de la Société (la "Politique d'Investissement") est (i) d'acquérir, vendre, détenir et investir sous une forme quelconque principalement dans des Titres de sociétés intervenant dans le secteur de la biotechnologie et, de manière ancillaire, dans des sociétés intervenant dans les secteurs de "white biotech", "agro biotech", et de biotechnologie "nanotech" (le "Portefeuille d'Investissements"); (ii) d'exercer tous les droits, pouvoirs, privilèges et autres formes d'exercice des droits de propriété ou de possession relatifs aux Titres détenus ou appartenant à la Société; et (iii) de s'engager dans toutes les activités et transactions considérées comme nécessaires, recommandées ou désirables afin de réaliser ce qui précède.

La Politique d'investissement ne peut être modifiée qu'avec l'accord unanime des actionnaires de la Société.

La Société peut notamment (i) acquérir par voie de souscription, d'achat, d'échange ou par tout autre moyen des actions, parts et autres titres de participation, Titres, obligations, bons de caisse et autres titres de créances et plus généralement tous Titres et autres instruments financiers représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières émis par tout émetteur public ou privé quel qu'il soit, (ii) exercer tous droits, de quelque nature qu'ils soient, attachés à ces Titres et instruments financiers, (iii) accorder toute assistance financière directe et/ou indirecte, quelle qu'elle soit, aux entités dans lesquelles elle détient une participation ou aux sociétés qui appartiennent au même groupe que ces entités, notamment par voie de prêts, d'avances ou de garanties sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit et leur fournir conseil et assistance sous quelque forme que ce soit, (iv) contracter tous emprunts sous quelque forme que ce soit ou émettre tous titres de dettes sous quelque forme que ce soit.

La Société peut détenir tout surplus d'espèces sur un compte de dépôt. La Société n'utilisera pas d'instruments dérivés.

Afin de lever les fonds nécessaires à la poursuite de sa Politique d'Investissement, la Société émettra des actions et/ou des instruments de dette de toute sorte à des investisseurs institutionnels, des investisseurs professionnels ou des investisseurs avertis au sens de l'article 2 de la Loi SICAR (les "Investisseurs Avertis").

La Société peut également, établir, acquérir, céder ou agir au nom et pour le compte d'entités de nature similaire ou comparable ou qui contribuent directement ou indirectement à réaliser l'objet de la Société. L'objet de la Société inclut: (i) l'acquisition et la détention de participations de toute sorte ou sous toute forme dans des entités au Luxembourg ou à l'étranger; (ii) l'administration, la mise en valeur et/ou la gestion active de ces participations et/ou entités, ainsi que; (iii) le financement direct ou indirect des entités dans lesquelles la Société détient une participation ou des sociétés qui appartiennent au même groupe de sociétés que ces entités.

Dans les limites de ce qui est permis par la Loi SICAR, la Société peut s'engager dans des transactions de toute sorte qu'elles soient commerciales ou financières, en rapport direct ou indirect avec l'objet de la Société et qui poursuivrait l'objet de la Société directement ou indirectement. La Société peut également établir des succursales ou des filiales ainsi que céder tout ou partie de son actif à ses filiales.

La Société est entièrement régie par la loi SICAR.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée limitée dont le terme est fixé au 30 septembre 2019.

Chapitre II. - Capital, Actions

Art. 5. Capital Social. Le capital de la Société est réparti en actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A") et en actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B") sans valeur nominale.

Les actions peuvent être détenues ou acquises par tous moyens exclusivement par des personnes ou entités qualifiées d'Investisseurs Avertis. Le capital de la Société sera à tout moment égal au montant total de l'actif net de la Société. Toutes les actions d'une même catégorie auront une valeur d'actif net identique (la "Valeur d'Actif Net" ou "VNI") Le capital minimum de la Société après une période de douze (12) mois après enregistrement de la société en tant que société d'investissement en capital à risque (une "SICAR") sera d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-). Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre et attribuer à tout moment, sans restriction limitative, des Actions de Catégorie A à un prix d'émission égal à leur VNI, à condition qu'aucune action ne puisse être émise en-dessous d'un euro (EUR 1,-) nonobstant la VNI au moment de son émission. Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre et attribuer à tout moment, sans restriction limitative, des Actions de Catégorie B à un prix d'émission égal à leur VNI, avec les mêmes restrictions que ci-avant, mais uniquement au profit de Vesalius Biocapital Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (le "Gestionnaire").

Les Actions de Catégorie A et de Catégorie B peuvent être émises sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre. Chaque nouvel actionnaire admis au sein de la Société par l'émission

de nouvelles actions doit souscrire immédiatement un nombre d'actions représentant au moins 25% de la totalité de ses Engagements vis-à-vis de la Société.

La VNI de chaque Action de Catégorie A et/ou de Catégorie B sera déterminée conformément aux principes établis à l'article 7.

Les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B sont considérées comme des actions donnant droit à des bénéfices pour lesquelles les bénéfices seront distribués en vertu des dispositions énoncés ci-après.

Le Conseil d'Administration peut déléguer au Gestionnaire les fonctions d'accepter des souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles. Le Conseil d'Administration ne peut émettre aucune action de quelque catégorie que ce soit lorsqu'il apparaît qu'une telle émission résulterait ou pourrait résulter en ce qu'une personne qui n'est pas en droit de détenir des actions de la Société ait la propriété ou la jouissance des actions de la Société.

Art. 6. Forme des Actions. Les actions seront nominatives.

Aucun détenteur d'Actions de Catégorie B ne peut vendre, aliéner, nantir, gager ou autrement, céder ses actions ou tout autre intérêt dans la Société ou se retirer d'une quelconque manière de la Société sans le consentement préalable à l'écrit des actionnaires détenant 2/3 du capital social (Actions de Catégories A et B prises ensemble) de la Société.

Aucun détenteur d'Actions de Catégorie A ne peut vendre, aliéner, nantir, gager ou autrement céder ses actions ou tout autre intérêt dans la Société sans le consentement préalable par écrit du Conseil d'Administration sauf lorsqu'un actionnaire de Catégorie A veut céder ses actions ou tout autre intérêt à des sociétés qui peuvent être considérées comme société mère (laquelle a une participation directe d'au moins 50,1%) de l'actionnaire cédant ou filiale (laquelle a une participation directe d'au moins 50,1%) de l'actionnaire cédant.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une cession ou tout autre transfert de participations de la Société n'est pas permis si ladite cession ou transfert résulterait en:

- (a) la fin du statut de SICAR de la Société, ou
- (b) une violation de toute loi, règle ou règlement par les actionnaires de la Société, ou
- (c) des exigences d'observation d'obligations légales supplémentaires par la Société

Toute cession autorisée requière que le cessionnaire (i) soit un Investisseur Averti et (ii) succède à toutes les obligations du cédant relatives aux actions cédées (y compris à cette fin tous Engagements envers la Société de souscrire des actions supplémentaires). La Société ne peut inscrire aucune cession d'actions dans son registre des actionnaires à moins que le cessionnaire n'ait accepté par écrit les stipulations de tout contrat existant entre le cédant et la Société relatifs aux actions cédées.

Une cession à une société mère ou une filiale du cédant comme définie ci-avant est soumise à la condition résolutoire selon laquelle la cession sera caduque lorsque le cessionnaire cesse d'être une société mère ou une filiale du cédant à moins que le Conseil d'Administration n'en dispose autrement au préalable et après notification valable par le cessionnaire.

Il ne pourra être procédé au transfert des actions de la Société tant que la VNI de ces actions sera nulle ou négative. Nonobstant ce qui précède, lorsqu'il le juge nécessaire, le Conseil d'Administration peut restreindre ou empêcher la propriété d'actions de toute Catégorie de la Société afin d'assurer qu'aucune action de la Société ne soit acquise ou détenue par ou au nom d'une personne en violation des lois ou des obligations d'un pays, d'un gouvernement ou d'une autorité de régulation et, en particulier, de la Loi SICAR. Le Conseil d'Administration sera autorisé, afin d'assurer qu'aucune action de la Société n'est détenue par ou au nom d'une personne en violation des lois ou des obligations d'un pays, d'un gouvernement ou d'une autorité de régulation et, en particulier, de la Loi SICAR, d'exiger à tout moment d'une personne dont le nom figure sur le registre des actionnaires de lui fournir toute information, corroborée par une déclaration, que le Conseil d'Administration peut estimer nécessaire afin de déterminer si une personne qui n'est pas en droit de détenir des actions de la Société en est le bénéficiaire économique ou juridique.

Le registre des actionnaires qui peut être consulté par tout actionnaire sera disponible au siège social. Le registre des actionnaires contiendra la désignation précise de chaque actionnaire, le nombre et la catégorie d'actions détenues, l'indication des paiements réalisés concernant les actions ainsi que les cessions d'actions et leurs dates respectives. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement d'adresse à la Société par lettre recommandée. La Société sera autorisée à utiliser à toutes fins utiles la dernière adresse ainsi communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Les certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires.

Toute cession autorisée des actions nominatives sera inscrite au registre des actionnaires par une déclaration de cession annexée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant (s) ainsi qu'en application des règles relatives au transfert de créances de l'article 1690 du code civil luxembourgeois. En outre, la Société peut accepter et inscrire au registre des actionnaires toute cession à laquelle il est fait référence dans la correspondance ou dans tout autre document reflétant le consentement du cédant et du cessionnaire.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Evaluation des actions. La Valeur d'Actif Net (la "VNI") des actions, basée sur la VNI de la Société, sera déterminée sous la responsabilité du Conseil d'Administration sur la base de la juste valeur en conformité avec les principes suivants:

(i) En cas de cotation sur une ou plusieurs bourses, la valeur d'un Portefeuille d'Investissement sera considérée comme étant le cours de clôture des Titres représentant ledit Portefeuille d'Investissement sur la base des cours du change à la date d'évaluation.

(ii) En cas d'absence de marché d'échange, la valeur d'un Portefeuille d'Investissement sera la juste valeur de marché, telle qu'établie par le Conseil d'Administration, en tenant compte du prix d'achat des Titres représentant tel Portefeuille d'Investissement, de la mise en valeur de la société faisant l'objet d'un investissement suivant l'acquisition des Titres, de toutes données financières et projections de la société investie fournies au Conseil d'Administration, ainsi que de tout autre facteur ou autres facteurs jugés appropriés par le Conseil d'Administration, et

(iii) La valeur des actifs exprimés dans une monnaie autre que l'Euro (EUR) sera déterminée en tenant compte du taux de change en vigueur au moment de la détermination de la valeur d'actif net.

Les Portefeuille d'Investissements vendu dans le cadre de transactions qui n'ont pas été finalisées, ne doit pas être pris en considération pour le calcul de la valeur d'actif net.

Lorsque le Conseil d'Administration détermine de bonne foi qu'en raison de circonstances particulières les méthodes d'évaluation énoncées aux paragraphes i) à iii) ci-avant ne permettent pas de déterminer la valeur d'un titre de manière appropriée, le Conseil d'Administration fera les ajustements ou utilisera une méthode d'évaluation alternative comme il jugera utile à condition que cela soit fait avec cohérence en utilisant la même méthode d'évaluation que celle utilisée précédemment dans des circonstances similaires.

Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de déterminer, à tout moment et pour quelque raison que ce soit d'après ces Statuts, la juste valeur des éléments d'actif et de passif de la Société et devra, par défaut, appliquer les principes directeurs publiés de temps à autres par la European Private Equity And Venture Capital Association ("EVCA") ou tout organisme lui succédant.

La VNI des actions et de la Société sera exprimée en Euro (EUR).

La Valeur d'Actif Net des actions d'une catégorie d'actions sera calculée sur la base de la portion de la valeur d'actif net qui lui aurait été attribuable par application de l'article 29. Chaque action de la même catégorie d'actions aura la même VNI que les autres actions de la même catégorie.

Les actions pour lesquelles le Conseil d'Administration a émis une notification de rachat doivent être considérées comme existantes et prises en compte à la date de rachat correspondante, et ainsi, à partir de cette date et jusqu'au paiement, le prix de rachat devra être considéré comme étant une dette de la Société.

La détermination de la VNI de la Société peut être prorogée jusqu'à cinquante (50) jours ouvrables pendant:

(i) toute période, pendant laquelle le Conseil d'Administration estime raisonnablement qu'une évaluation juste de la Société ne serait pas possible pour des raisons qui ne sont pas du ressort du Conseil d'Administration;

(ii) la situation des affaires constitue une situation d'urgence telle que la cession ou l'évaluation des actifs de la Société seraient rendues impossibles;

(iii) toute rupture des moyens de communication normalement employés pour la détermination du prix des actifs de la Société;

(iv) toute période au cours de laquelle la Société estime que la détermination de la valeur d'actif net est impossible ou contraire aux intérêts des actionnaires;

(v) en cas de décision de liquidation de la Société au, ou après, le jour de la publication de la première notification à cet effet aux actionnaires.

Art. 8. Acquisition par la Société de ses propres actions - Rachat d'actions.

La Société peut acquérir ses propres actions conformément aux dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les Sociétés Commerciales (la "Loi sur les Sociétés Commerciales"). L'acquisition et la détention par la Société de ses propres actions s'effectuera conformément aux conditions et limites prévues par la Loi et ces Statuts.

Les actions de la Société de toute catégorie peuvent être rachetées conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi sur les sociétés commerciales, aux dispositions établies ci-après et aux conditions et limites prévues par la Loi.

En cas de défaillance, c'est à dire en cas d'événement par lequel un actionnaire ne parvient pas à souscrire valablement de nouvelles actions de la Société dans les 20 jours suivant une demande écrite du Conseil d'Administration), l'actionnaire défaillant ["Actionnaire Défaillant"] donnera aux actionnaires non défaillants et au Gestionnaire, l'option entre autres d'acquérir les actions de l'Actionnaire Défaillant dans la Société à un prix égal au capital effectivement promis par ledit Actionnaire Défaillant tel que ajusté et en déduisant les distributions faites à cet Actionnaire Défaillant. Le paiement à l'Actionnaire Défaillant en vertu de cette option se fera par billet à ordre sans recours ne portant pas intérêt, garanti par la participation achetée, dû six mois suivant la dissolution de la Société. Si les actionnaires non défaillants et le Gestionnaire choisissent de ne pas acheter les actions, ces dernières peuvent être vendues à une tierce personne selon des conditions pas plus favorables que celles auxquelles le Gestionnaire aurait pu acheter ces actions.

Lorsqu'il apparaît à la Société qu'une personne, qui ne peut détenir des actions dans la Société, notamment de par sa non éligibilité au statut d'Investisseur Averti, seule ou conjointement avec une autre personne, est le bénéficiaire ou le propriétaire nominatif des actions, ou si le Conseil d'Administration estime raisonnablement qu'il existe un risque matériel pour la Société que la participation continue d'un actionnaire dans la Société n'accroisse les charges fiscales, réglementaires ou autres pesant sur la Société, le Conseil d'Administration est alors autorisé à procéder au rachat forcé des toutes les actions détenues par un tel actionnaire. Le prix auquel les actions concernées seront rachetées correspondra à la VNI des actions (telle que déterminée sur la base de la valeur d'actif net de la Société au moment de ce rachat et au terme de l'Article 7). L'exercice par la Société des pouvoirs qui lui sont conférés par ce paragraphe ne seront en aucun cas contestés ou invalidés au motif que les preuves de la propriété des actions sont insuffisantes ou que la véritable propriété des actions est différente de la propriété apparente au moment du rachat à condition que dans ce cas lesdits pouvoirs aient été exercés de bonne foi par la Société.

Lorsqu'elle en a le droit, la Société peut appeler au rachat de tout ou partie des actions concernées par notification envoyée par lettre recommandée à l'adresse figurant sur le registre des actionnaires de la Société mentionnant (i) la date du rachat, (ii) le nombre d'actions visées par le rachat (iii) le prix de rachat et (iv) la méthode de paiement du prix de rachat.

En aucune circonstance, un actionnaire ne peut demander le rachat de ses actions.

Chapitre III. - Conseil d'administration, Réviseurs d'entreprises

Art. 9. Gestion. La Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et treize membres au maximum, actionnaires ou non (le "Conseil d'Administration").

Les membres du Conseil d'Administration seront élus pour une durée qui ne peut dépasser six ans par l'assemblée générale des actionnaires conformément aux principes fixés périodiquement dans le Prospectus de la Société (le "PPM" ou le "Prospectus"), et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Une résolution relative à la liquidation de la Société doit être soumise aux actionnaires si un Conseil d'Administration de remplacement n'est pas approuvé dans les six (6) mois à compter de la date de la résolution relative à la révocation de tous les membres du Conseil d'Administration. Si les actionnaires approuvent une telle résolution selon les règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts, la Société sera liquidée.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres du conseil restants ont le droit d'élire par cooptation un autre membre pour remplacer la position vacante jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui devra ratifier la cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par la Loi à l'assemblée générale ou au réviseur d'entreprises relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est notamment compétent pour approuver:

- 1) les décisions sur la stratégie de la Société et les changements de stratégie,
- 2) les décisions sur les investissements qui, bien que situés dans le champ des investissements permis de la Société en vertu de la loi SICAR, ne font pas partie de la Politique d'Investissement primaire de la Société,
- 3) les décisions concernant la sortie des Investissements du Portefeuille,
- 4) les changements dans la nomination du Gestionnaire en tant que gérant pour les affaires courantes ou dans la délégation des pouvoirs au Gestionnaire,
- 5) les changements dans la composition du Conseil de Gérance du Gestionnaire,
- 6) l'évaluation des Investissements
- 7) la gestion des conflits d'intérêts
- 8) la révision des flux réguliers de propositions d'investissement et des communications de l'information financière.

Les éléments énoncés aux paragraphes 4) et 5) ci-avant requièrent l'unanimité des membres du Conseil d'Administration de la Société.

Art. 11. Frais et dépenses. Les membres du Conseil d'Administration seront remboursés de leurs dépenses raisonnables engagées par eux en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société. Aucune autre rémunération ne sera payée aux membres du Conseil d'Administration, à l'exception des administrateurs indé-

pendants (tels que définis dans le Prospectus) dont la rémunération sera fixée par le Conseil d'Administration et soumise par la suite à l'approbation des actionnaires.

Art. 12. Responsabilité du Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, en raison de leur fonction, ils prennent des Engagements pour le compte de la Société. Chaque administrateur est uniquement responsable pour l'accomplissement de ses devoirs.

Les membres du Conseil d'Administration de la Société, le Gestionnaire, les membres du Conseil de Gérance du Gestionnaire ou leurs agents respectifs ne sont nullement responsables envers les actionnaires ou la Société pour des erreurs honnêtes de jugement, pour une action ou une omission entreprise de bonne foi dans un but raisonnablement considéré comme étant dans le meilleur intérêt de la Société, pour les pertes causées par ces erreurs, actions ou omissions, ou pour la négligence, malhonnêteté ou mauvaise foi de tous les employés, courtiers et autres agents de la Société à condition que ces employés, courtiers ou agents aient été sélectionnés, engagés ou employés avec diligence raisonnable. Ces personnes peuvent s'entretenir avec les conseils et les comptables concernant les affaires de la Société et seront pleinement protégées et justifiées dans toute action ou omission qu'elles prendront conformément aux conseils ou avis de ces conseils ou comptables, à condition que ces derniers aient été sélectionnés avec une diligence raisonnable. Les dispositions de cet Article ne seront pas à interpréter comme déchargeant (ou cherchant à décharger) toute personne de toute responsabilité en raison de son action fautive volontaire, de sa grave insouciance, ou de sa négligence grossière, ou dans la mesure (et seulement dans la mesure) où cette responsabilité ne peut être exonérée, modifiée ou limitée en vertu du droit applicable, elle doit être construite comme donnant effet aux dispositions de cet Article dans leur plus grande étendue légalement permise.

La Société accepte d'indemniser le Conseil d'Administration de la Société, le Gestionnaire, le Conseil de Gérance du Gestionnaire et leurs agents respectifs de la manière la plus étendue légalement permise et de leur épargner et leur éviter (i) tous frais, coûts et dépenses raisonnables, incluant les frais juridiques payés en relation avec ou résultant de toute prétention, action, ou demande à l'encontre du Conseil d'Administration de la Société, du Gestionnaire, du Conseil de Gérance du Gestionnaire ou de leurs agents respectifs qui résulte de ou se rapporte de quelque manière qui soit à la Société, à ses propriétés, à ses activités ou à ses affaires, et (ii) toutes prétentions, actions et demandes, ainsi que toutes pertes ou dommages résultant de ces prétentions, actions et demandes comprenant les sommes payées pour le règlement de ou parvenir à un compromis (sur le conseil des avocats de la Société) sur ces prétentions, actions ou demandes; à condition que cette indemnisation ne concerne aucun acte qui constitue une grave insouciance, une action fautive volontaire, ou une négligence grossière. Les dépenses engagées par la personne indemnisée en défendant son action ou en engageant une procédure couverte par cet Article seront payées par la Société avant le règlement final de l'action ou de la procédure à condition que la personne indemnisée entreprenne de rembourser le montant de ces dépenses s'il est finalement déterminé que cette personne ne pouvait pas prétendre à être indemnisée. Les dispositions de cet Article resteront en vigueur pour chaque personne indemnisée que la personne indemnisée poursuive ou non les fonctions qui lui ont donné le droit de bénéficier d'une indemnité.

Art. 13. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société - Gestionnaire. Le Conseil d'Administration déléguera la gestion journalière de la Société et d'autres fonctions conformément au Prospectus de la Société, et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière et ces autres fonctions au Gestionnaire.

Le Conseil d'Administration peut également conférer des pouvoirs spéciaux, des mandats ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil d'Administration. Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée pour ce qui concerne la gestion journalière ou autres fonctions de la Société par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance du Gestionnaire à qui la gestion journalière ou d'autres fonctions de la Société ont été déléguées.

La Société sera liée par la signature conjointe ou individuelle de personnes auxquelles un pouvoir spécial de signer a été délégué par le Conseil d'Administration dans les limites de ce pouvoir spécial.

Art. 14. Le Gestionnaire. Le Gestionnaire aura le droit de gérer, contrôler et conduire la gestion journalière de la Société et d'accomplir tous les actes en relation avec la gestion journalière pour le compte de la Société.

La mort, le retrait, l'incapacité temporaire ou permanente, l'insanité, l'incompétence, la déconfiture, l'expulsion ou la révocation d'un actionnaire du Gestionnaire ne dissoudra pas la Société ni n'affectera le rôle du Gestionnaire au sein de la Société.

Sauf le cas particulier prévu à l'Article 30, la déconfiture, la liquidation, la dissolution, la réorganisation, la fusion, la vente de tous ou substantiellement tous les actifs, ou tout autre changement dans la propriété ou la nature du Gestionnaire ne dissoudra pas la Société ni n'affectera le rôle du Gestionnaire au sein de la Société.

Art. 15. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président (le "Président") et un Vice Président (le "Vice Président"). Il pourra également nommer un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président (si existant). Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux de ses membres le demandent.

Le Président ou, en son absence le Vice Président, présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en leur absence le Conseil d'Administration désignera à la majorité des membres présents un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration devra être transmise une semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil d'Administration, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute assemblée du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration choisira périodiquement. Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit comme son mandataire un autre membre du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres du Conseil d'Administration est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés lors de la réunion à l'exception de toutes décisions concernant (i) la délégation, ou la révocation d'une telle délégation de la gestion journalière et autres fonctions du Gestionnaire et (ii) toute modification de la composition du conseil de gérance nécessitera l'accord unanime de tous les membres du Conseil d'Administration.

Le Président ne dispose pas de voix prépondérante.

Un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent participer à une réunion par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre et de s'identifier réciproquement. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Toute réunion faisant appel à de tels moyens de communication à distance est considérée comme ayant lieu au siège social de la Société.

En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les membres du Conseil d'Administration est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par tous les administrateurs physiquement présents à la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, pouvant être produits à l'occasion de poursuites judiciaires ou autrement utilisés, seront signés par le Président et le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 16. Réviseur d'Entreprises. Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses livres comptables et comptes sociaux, devront être contrôlés par un réviseur d'entreprises agréé, actionnaire ou non et qui exercera les fonctions prévues par la loi SICAR.

Le réviseur d'entreprises sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et il restera en fonction jusqu'à la nomination de son successeur. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. - Assemblée générale des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée des Actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par la Loi.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel qu'indiqué dans les convocations le quinzième jour du mois de mars à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, un samedi ou un dimanche, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable bancaire luxembourgeois suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration ou le ou les réviseur(s) d'entreprise peuvent convoquer des assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, telles que souverainement appréciées par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 20. Convocation des assemblées générales. Les actionnaires se réunissent après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une notice de convocation de l'assemblée générale conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par la Loi. La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires considérée. L'ordre

du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer, le cas échéant, toutes les modifications des Statuts proposées et le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout actionnaire peut prendre part, aux assemblées en désignant par écrit, pouvant être transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, une autre personne, actionnaire ou non, en qualité de mandataire, actionnaire ou non. Le Conseil d'administration peut arrêter la forme des procurations et peut exiger que les procurations soient déposées au lieu par lui indiqué au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée. Tout actionnaire, personne morale, peut donner procuration par l'intermédiaire d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser toute personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale des actionnaires, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs de représentation que le Conseil d'Administration pourrait exiger. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation aux assemblées générales des actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaire d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 22. Procédure. Chaque assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un scrutateur parmi les actionnaires présents ou représentés.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 23. Prorogation. Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre semaines. Il doit faire ainsi sur la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital émis.

Cette prorogation annule de plein droit toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 24. Vote. Une liste de présences indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix, dans les limites fixées par la Loi.

Le vote se fait à la main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes émis, sans considération du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou la Loi en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié de toutes les actions émises et en circulation. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Pour que les résolutions proposées soient adoptées et sauf disposition contraire de la Loi, une majorité des trois quarts des votes exprimés par les actionnaires est requise à ces assemblées générales.

Le Gestionnaire en tant qu'actionnaire de la Société et aussi longtemps qu'il demeure actionnaire de la Société aura un droit de veto sur toutes les résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires à condition que l'exercice de ce droit de veto soit nécessaire, à la discrétion raisonnable du Gestionnaire, pour assurer la conformité avec le Prospectus et les présents Statuts. Lorsqu'il agit dans cette même fonction et pour les mêmes raisons, le Gestionnaire aura le droit de convoquer une assemblée générale des actionnaires et/ou de soumettre toutes résolutions à l'assemblée des actionnaires, sous réserve du respect des formalités de convocation requises par les présents Statuts.

Art. 25. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout actionnaire ou mandataire d'actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Président (si existant) ou deux administrateurs.

Art. 26. Responsabilité des actionnaires. Sauf dispositions légales à cet effet, aucun actionnaire n'est lié par, ni personnellement responsable pour les dépenses, le passif ou les obligations de la Société au-delà de ses Engagements dans la Société. Sauf dispositions légales à cet effet, aucun actionnaire n'est considéré comme fondateur de la Société et par conséquent aucun actionnaire n'est responsable des obligations du fondateur.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 27. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 28. Approbation des comptes annuels. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions de la Loi et de la pratique comptable luxembourgeoise. Les comptes annuels sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires, qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

Le Conseil d'Administration prépare également le rapport annuel tel que prévu par la Loi SICAR.

Art. 29. Répartition des bénéfices. Les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B donnent droit aux distributions suivantes sur une base semi-annuelle:

- des dividendes représentant sur une base annuelle au moins 90% des bénéfices nets (c'est-à-dire le revenu après déduction des rémunérations, commissions et dépenses) provenant de la cession du Portefeuille d'Investissements et de tout dividende, intérêt ou autre revenu reçu par la Société; et

- des remboursements des Engagements payés dans les limites des espèces disponibles dans la Société et soumis au droit du Conseil d'Administration de demander l'établissement de réserves ne pouvant excéder 10% des espèces disponibles.

Les dividendes et les remboursements seront distribués- selon une perspective de flux de trésorerie- dans l'ordre de priorité suivant:

(a) Premièrement, pour toutes les actions au pro rata, 100% des distributions s'effectueront au profit de tous les actionnaires à proportion de leurs Engagements dans la Société jusqu'à ce que les revenus distribués, en tant que dividendes ou en tant que remboursements de capital, pour ce qui concerne tous les investissements désinvestis (c'est-à-dire les investissements vendus, cédés ou radiés) soient égaux à la somme des Engagements inscrits plus la part des frais de constitution et de gestion tels que supportés par tous les investissements désinvestis à la date de la distribution;

(b) Deuxièmement, pour toutes les Actions de Catégorie A et au pro rata, un Retour Préférentiel de 6% sur une base annuelle;

(c) Ensuite, 80% des distributions s'effectueront au profit des Actions de Catégorie A à proportion de leurs Engagements dans la Société et 20% des distributions s'effectueront au profit des Actions de Catégorie B représentant leur intéressement différé.

Pour chaque distribution, la portion des dividendes et des remboursements de capital sera indiquée sur la base unitaire d'une action.

Sauf obligations légales, aucun détenteur d'actions de n'importe quelle catégorie ne sera obligé à n'importe quel moment de rembourser ou restituer à la Société tout ou partie des distributions faites par la Société en vertu des dispositions de l'Article 29 ou de l'Article 30.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux actionnaires de toute catégorie dans les conditions fixées par la Loi SICAR et conformément aux dispositions qui précèdent. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Aucune distribution ne devra entraîner une baisse de la VNI de la Société sous le seuil d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, liquidation. La Société peut être dissoute avant le 30 septembre 2019, seulement sur proposition du Conseil d'Administration, qui peut déléguer ce pouvoir au Gestionnaire, au cours des dixième et onzième anniversaires de la Société par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée par une majorité des 4/5 des votes émis au cours d'une réunion tenue dans le respect des règles de quorum fixées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour tout amendement des présents Statuts.

Nonobstant le paragraphe précédent, la Société sera dissoute et les affaires de la Société seront terminées avant le 30 septembre 2019, quatre-vingt-dix (90) jours après le retrait, la faillite ou la dissolution du Gestionnaire sauf s'il en est décidé autrement par une résolution des actionnaires votant selon les règles de quorum et de majorité fixées par les présents Statuts ou le cas échéant selon la Loi pour tout amendement des présents Statuts dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'occurrence d'un tel événement et nommant un nouveau Gestionnaire à compter de la date de cet événement.

Lors de la dissolution éventuelle de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou par toute autre personne (physique ou morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera ses pouvoirs et émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes et de manière à atteindre le même résultat financier que celui prévu par les règles de distribution prescrites par l'Article 29.

Les distributions en nature des actifs peuvent être effectuées par le liquidateur, moyennant accord de tous les actionnaires. Le liquidateur sera toutefois tenu de mettre en œuvre tous les efforts raisonnables pour disposer de tous les actifs restants de la Société.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 31. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par la Loi SICAR.

Art. 32. Définitions. Engagement: L'Engagement d'un actionnaire correspond au montant que chaque actionnaire a accepté d'apporter au capital de la Société. Le Capital Engagé de la Société est égal à la somme des Engagements en capital de tous les actionnaires.

Retour Préférentiel: Le Retour Préférentiel correspond au montant calculé pour chaque période comptable égal à un taux de rendement annuel de six pour cent (6%) par rapport au Capital Engagé calculé à partir de la date à laquelle la participation au capital a été versé à la Société.

Titres: les Titres incluent les titres de tout type et nature ainsi que les droits et options qui s'y rapportent, ce qui inclut les actions, les billets à ordre, les obligations, les obligations non garanties, les titres de créances et autres y compris les participations dans des entreprises de toute sorte telles que les sociétés de personne, les sociétés en participation, les entreprises individuelles et autres entités. "

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer le suivant pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir le 15 mars 2013:

- M. Bart Van Muylder, chef de direction, résidant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signés avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.C. DESCHAMPS, S. VERDOOD, A. PARTHOENS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 mars 2009. Relation: EAC/2009/2848. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009038553/239/1108.

(090044004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Pardus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 138.234.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of December,
Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Pardus S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.515 (the Parent),

duly represented by Me Claude FEYEREISEN, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in on 29 December 2008.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

- the Parent is the sole shareholder of Pardus Holding S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.234 (the Company);

- the Company's capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all entirely subscribed and fully paid in;

- the Company's provisional financial statements for the period from its incorporation through 29 December 2008, are approved;

- the Parent has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate;

- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- the Parent shall perform, register, execute or undertake any other step required in order to transfer to it all the assets and/or all outstanding liabilities (if any) of the Company;

- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trentième jour du mois de décembre,

Par-devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg,

A COMPARU:

Pardus S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.515 (la Société Mère),

dûment représentée par Me Claude FEYEREISEN, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise le 29 décembre 2008.

Laquelle procuration après avoir-été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère est l'associé unique de Pardus Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.234 (la Société); le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;

- les bilans provisoires de la Société pour la période de sa constitution jusqu'au 29 décembre 2008 sont approuvés;

- la Société Mère a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;

- pleine et entière décharge est donnée aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat;

- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- la Société Mère accomplira, enregistrera, exécutera ou entreprendra tout autre étape requise afin de transférer à elle-même tout l'actif et/ou passif impayé de la Société;

- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée; et les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg. Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: C. FEYEREISEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 janvier 2009. Relation: LAC/2009/127. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009038254/211/87.

(090043175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.

B.S. Toit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 91.

R.C.S. Luxembourg B 105.013.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037169/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07289. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Wendron S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.680.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 9 mars 2009 à 14:15 heures.

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Roel SCHRIJEN, né à Sittard, Pays-Bas, le 30 juin 1973, avec l'adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion;

2. La nomination de Kemal AKYEL, né à Beringen, Belgique, le 2 juin 1977, avec l'adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Wendron S.A.

Représentée par Mr. Matthijs Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2009036991/1084/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03629. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

M.D. Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.705.

—
Extrait sincère et conforme du conseil d'Administration du 4 mars 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur Roel SCHRIJEN, avec adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de Monsieur Kemal AKYEL, né à Beringen, Belgique, le 2 juin 1977, avec adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

M.D. Investments S.A.

Représentée par Mr. Stéphane HEPINEUZE

Administrateur

Référence de publication: 2009036998/1084/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03627. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Kalkalit-Lux 29 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.458.

—
Extrait sincère et conforme du conseil d'Administration du 4 mars 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Monsieur Roel SCHRIJEN, avec adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de Monsieur Kemal AKYEL, né à Beringen, Belgique, le 2 juin 1977, avec adresse professionnelle au 47, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Corsica Paradise S.A.

Représentée par Mr. Stéphane HEPINEUZE

Administrateur

Référence de publication: 2009037002/1084/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03626. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Worldwide Investors Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 39.048.

—
Monsieur Christian Billon a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 30 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.
Worldwide Investors Portfolio
Signature

Référence de publication: 2009037063/250/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC04013. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Lux Euro-Asian Investments III, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.310.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037089/8901/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04486. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Degussa Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 45, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 18.707.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
qui s'est tenue le 8 décembre 2008 au siège social, 45, rue des Scillas, L-2529 Howald à 10.30 heures*

Résolution 1

L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Hans-Joachim Fippinger, 97, Lion-Feuchtwanger-Strasse, D-55129 Mainz et le nomme président du Conseil d'administration.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014 délibérant sur les comptes annuels de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009037018/9599/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08348. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Rèverine Décoration Nia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 25, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 117.433.

Dépôt rectificatif: document publié le 12/01/2009 sous le numéro L090005223

Constataion de cession de parts sociales

Suite à une erreur matérielle qui s'est glissée dans la constatation de cession de parts sociales sous seing privé du 14 décembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 342 du 9 février 2008, et suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé, signée par les cédants et le cessionnaire en date du 9 octobre 2008 et acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société RÈVERINE DECORATION NIA S.à r.l., est désormais réparti comme suit:

Monsieur Mohamed ENNACHIL: cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037019/503/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 2009, réf. LSO-DB00740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

G&P Cruise Hôtel Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 93.123.

Le bilan au 31.12.2004 et les documents y annexés ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037101/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2009, réf. LSO-DC02780. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Geode S.C., Société Civile.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg E 4.055.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 2009

Il ressort des résolutions prises par l'assemblée générale des associés de la Société que:

- le capital social de la Société a été augmenté d'un million deux cent dix-sept mille quatre cent vingt-trois euros (EUR 1.217.423,-) pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-douze mille sept cents euros (EUR 192.700,-) à un million quatre cent dix mille cent vingt-trois euros (EUR 1.410.123,-) par l'émission d'un million deux cent dix-sept mille quatre cent vingt-trois (1.217.423) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) toute entièrement souscrites et libérées par M. Christian SCHMITZ.

Par conséquent, le capital social de la Société s'élève à un million quatre cent dix mille cent vingt-trois euros (EUR 1.410.123,-) divisé en un million quatre cent dix mille cent vingt-trois (1.410.123) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et intégralement libérées.

A l'issue de cette augmentation de capital, le capital social de la Société est souscrit comme suit:

	Parts Sociales
Monsieur Christian SCHMITZ	1.410.122
Madame Florence ADAM épouse SCHMITZ	<u>1</u>
Total	1.410.123

- l'article 5.1 des statuts est modifié comme suit:

« **Art. 5.1. Capital social.** Le capital social est fixé à un million quatre cent dix mille cent vingt-trois euros (EUR 1.410.123,-) divisé en un million quatre cent dix mille cent vingt-trois (1.410.123) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune et intégralement libérées.»

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait

Pour copie conforme

SGG S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009037527/795/35.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00281. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Clapham Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.138.635,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.182.

Il résulte de la lettre de démission en date du 31 décembre 2008:

La démission de Manacor (Luxembourg) S.A., gérante, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 9098, dont le siège social se situe 46A Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, à compter du 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clapham Luxembourg Holding S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérante

Référence de publication: 2009037026/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03315. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Kribou S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 285, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 53.088.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour Kribou S.à r.l.

Fidocom S.A.

Signature

Référence de publication: 2009037139/3970/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01865. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

ABN AMRO European Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 108.185.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

ABN AMRO European Investments S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant A

Signatures

Référence de publication: 2009037138/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04736. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Lux Euro-Asian Investments III, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.310.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037090/8901/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04489. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Prometheus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 103.941.

EXTRAIT

En date du 9 mars 2009, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes:

1) révocation de M. Halldor Kristjánsson, M. Sigurjon Th. Arnason et de M. Gunnar Thoroddsen de leur fonction d'administrateur de la Société avec effet au 9 mars 2009.

2) nomination en leur remplacement des personnes suivantes pour un mandat se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2011:

- M. Arsaell Hafsteinsson, né le 14 janvier 1958 à Reykjavik (Islande), demeurant à Fjardarseli 5, 109 Reykjavik (Islande),

- M. Marino Freyr Sigurjonsson, né le 20 décembre 1972 à Reykjavik (Islande), demeurant au 2, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg, et

- M. Snaebjörn Sigurdsson, né le 31 mars 1977 à Reykjavik (Islande), demeurant au 16, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig (Luxembourg).

3) transfert du siège social de la Société à compter du 9 mars 2009 au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009037392/260/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04118. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Neovis S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5842 Hesperange, 2, Am Weischbaendchen.

R.C.S. Luxembourg B 80.325.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037140/4355/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05229. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Capital One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 96.418.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société à 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen, en date du 11 Juin 2008, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 96.418

Première résolution

1) Monsieur Hendrikus VAN LIEROP, commerçant, né le 16/05/1961 à Weert / Pays-Bas, demeurant à 33, Vogelsberg, NL-6026 EC Maarheeze, est remplacé en qualité d'administrateur par la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 107.117, avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, et ce avec effet rétroactif au 08/11/2004.

2) Monsieur Jean FUCHS, employé privé, né le 10/09/1954 à Ingwiller / France, demeurant à 25, Gromsceed, L-1670 Senningerberg, est remplacé en qualité d'administrateur par la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg B 107.480, avec siège social à 2, rue Hannelanst, L-9544 Wiltz, et ce avec effet rétroactif au 08/11/2004.

Deuxième résolution

La société BDO Compagnie Fiduciaire, avec siège social à 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg, est remplacée en qualité de commissaire aux comptes par la société HMS FIDUCIAIRE s.à r.l., avec siège social à 270, route d'Arlon, L-8010 Strassen, R.C.S. Luxembourg B 121.989, et ce avec effet rétroactif au 01/01/2007.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'Assemblée.

Fait à Strassen, le 11 juin 2008.

Jeannot MOUSEL / Gisèle KLEIN / Nadine NOYER
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2009037593/3220/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

Veranda-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9689 Tarchamps, 13, An der Greschen.
R.C.S. Luxembourg B 95.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY
53, avenue J.F. Kennedy
L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2009037167/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 13 mars 2009, réf. DSO-DC00113. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090042182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

A.L. Néon SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8824 Perle, 34, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 102.687.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037170/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07287. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Carles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 83.690.

Par la présente, merci de bien vouloir rectifier le duplicata des comptes annuels 31.12.07 déposé le 02.02.09 réf. L090017420.04

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 16.03.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037171/1369/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03678. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Chassis PVC Carlos de Jaeger s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 32A, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 100.514.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037172/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07294. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Luminance Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 136.556.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009037173/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2009, réf. LSO-DC02768. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Frisia Return, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 132.417.

Die Bilanz zum 30. September 2008 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2008 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handelsregister in und von Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 11. März 2009.

DZ BANK International S.A.

Für Frisia Return

G. Wenz / U. Juchem

Référence de publication: 2009037190/1460/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04563. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Babel Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 7, Berlerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.566.

—
Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037174/1681/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 mars 2009, réf. DSO-DC00140. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090042147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pella Immobilien Gesellschaft 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.144.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009037207/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04270. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Isoletanche S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 94.155.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037175/1681/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 mars 2009, réf. DSO-DC00139. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090042151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

R.V. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 75.089.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 18/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009037176/1681/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2009, réf. LSO-DB05457. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Mondialconstruction Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 71.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009037177/6341/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04328. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pella Immobilien Gesellschaft 3, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.143.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009037208/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04268. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Globus Research & Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 20.712.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2008

Démission d'un administrateur:

- M. Peter JOSEFOWICZ

Nomination d'un nouvel administrateur:

- M. Abdulaziz GHMARI

Né le 1956 à Banghazi (Libya)

Residing in D-22605 Hamburg, Golfstrasse, 1.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin lors de la décision d'approbation des comptes qui sera prise en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037280/1185/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2009, réf. LSO-DB08769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pella Immobilien Gesellschaft 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 140.202.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009037209/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04279. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pella Immobilien Gesellschaft 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 140.145.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2009.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009037210/1218/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04281. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Fego S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 66, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 66.560.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 29 janvier 2009

L'assemblée des actionnaires a pris à l'unanimité les résolutions suivantes

1. A partir du 16 février 2009 l'adresse de la société est transférée au 66, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.
2. La société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois EBC, EUROPEAN BUSINESS CONSULTING S.à r.l., établie et ayant son siège sociale à L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté est nommée commissaire aux comptes en remplacement de LISGO S.à r.l.
3. Son mandat se termine à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2011.
4. A partir du 16.02.2009 l'adresse du commissaire aux comptes sera fixée au 66, rue de Gasperich, L-1617 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Pour extrait conforme
La société
Signatures

Référence de publication: 2009037433/6261/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03440. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090041950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

TRW Automotive Finance (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 93.544.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Référence de publication: 2009037211/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04957. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Isoltec, Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Isotrie.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 114.315.

FERMETURE DE SUCCURSALE*Extrait de la résolution prise unanimement lors de l'assemblée générale ordinaire le 20 janvier 2009*

- Fermeture de la succursale de droit luxembourgeois, avec effet au 31 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037401/777/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2009, réf. LSO-DB05053. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

HBI Gladbeck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 113.238.

Le bilan au 16 octobre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037214/805/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04955. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Betraco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.533.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009037215/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02848. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Immo B3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 111.264.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 mars 2009.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009037216/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02851. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

BNLFOOD Investments Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9559 Wiltz, Z.I. Salzbaach.
R.C.S. Luxembourg B 113.632.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société BNLFOOD INVESTMENTS LIMITED SARL, qui s'est tenue chaussée de Tervuren 149 à B-1410 Waterloo (Belgique) en date du 20 novembre 2007, que:

Monsieur Marc Weissberg, né le 11/06/1959 à B-1050 Elsenne (Belgique), demeurant Nourit Street 49 à IL-60944 Bazra (Israël),

est nommé Administrateur-Délégué.

Pour extrait conforme

Fabien De Meester

Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2009037453/520/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00277. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Eupalinos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 101, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 47.786.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Pour la société

Fiduciaire PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2009037227/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04556. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Luxpartimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 101, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 82.540.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2009.

Pour la société

Fiduciaire PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

Référence de publication: 2009037228/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04560. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Hoffnung, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.192.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 18 octobre 2007 a résolu de nommer M. Marcus Buehler, résidant Barengasse 25, CH-8022 Zurich, administrateur de la société en remplacement de M. Pierre Etienne, résidant 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration du 19 octobre 2007 a résolu de nommer M. Marc Glesener, résidant 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, administrateur de la société en remplacement de M. Frédéric Fasel, résidant 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hoffnung

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009037358/52/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00829. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Luxembourg Designs S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre la Belle Etoile, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 52.103.

Le bilan au 29 mars 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009037232/6326/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05285. - Reçu 113,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Dismar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 32.432.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037233/6449/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02043. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Joining Hands International Co., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 2, rue de Medingen.
R.C.S. Luxembourg B 105.624.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.03.2009.

Pour la société
Fiduciaire Weber et Bontemps
Experts comptables et fiscaux
Réviseurs d'entreprise
Signature

Référence de publication: 2009037229/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04562. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

DSI International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 97.196.

Extract of the Liquidator's resolution with effect as of November 1st, 2008

1. The registered office of the Company be transferred from 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg to 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg with effect as of November 1st, 2008.

Suit la traduction française:

Extrait de la résolution prise le liquidateur avec effet au 1^{er} novembre 2008

1. Le siège social de la société est transféré du 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet au 1^{er} novembre 2008.

Certifié sincère et conforme
DSI INTERNATIONAL S.à r.l. (in liquidation)
C. DESSOY
Liquidateur

Référence de publication: 2009037365/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04302. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

BCV Audit & Consultancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 36.961.

Les comptes annuels abrégés au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Agent domiciliataire
Richard Turner
Réviseur d'entreprises

Référence de publication: 2009037234/3459/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04260. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Morion Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 104.108.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire Weber et Bontemps
Experts comptables et fiscaux
Réviseurs d'entreprise
Signature

Référence de publication: 2009037230/592/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04566. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

UBS Luxembourg Diversified Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 83.346.

Le bilan au 30 novembre 2006 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Pour UBS DIVERSIFIED LUXEMBOURG SICAV
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Michaela Imwinkelried / Holger Rüth
Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2009037239/1360/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02146. - Reçu 56,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Halian, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 101.520.

Le bilan au 31 octobre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009037235/6326/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05286. - Reçu 105,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

The Ark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6786 Grevenmacher, 3, rue Joseph Hurt.
R.C.S. Luxembourg B 107.733.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037236/6368/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05232. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

The Ark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6786 Grevenmacher, 3, rue Joseph Hurt.

R.C.S. Luxembourg B 107.733.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037238/6368/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05231. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Dioguardi Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 41.439.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 11 février 2009

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société DIOGUARDI LUXEMBOURG S.A. tenue le 11 février 2009, que:

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2009037458/5387/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03179. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Sodinter (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241-247, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.896.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037242/8780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05202. - Reçu 105,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Profico S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5213 Sandweiler, 22A, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 76.841.

Le bilan clôturé au 31.12.2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009037244/1887/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2009, réf. LSO-DC05035. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

NKGB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 103.219.

—
EXTRAIT

Par lettre du 24 février 2009 Madame Irene Joller a adressé sa démission aux actionnaires en tant qu'administrateur.
Par lettre du 20 février 2009 Monsieur Marco Jäger a adressé sa démission aux actionnaires en tant qu'administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037347/693/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02886. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

CalEast Holdings 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 135.111.

Le Bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037246/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02968. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

CalEast Holdings 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 133.985.

Le Bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037252/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02969. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

UBS Luxembourg Diversified Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 83.346.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2009.

Pour UBS DIVERSIFIED LUXEMBOURG SICAV

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Michaela Imwinkelried / Holger Rüth

Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2009037241/1360/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02147. - Reçu 68,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090042226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

CalEast Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.743.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009037274/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC02970. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Amphora Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 934.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 113.406.

In the year two thousand nine, the third day of March,

Before Us, Me Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Amphora Investments S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113406 (the Company). The Company has been incorporated on 21 September 1995 in Curaçao, Netherlands Antilles and been transferred to Luxembourg on 21 December 2005 pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 35072.

The meeting was opened by Ms. Sarah Prince, with professional address at 46A Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, who takes the chair of the meeting.

The Chairman appoints as Secretary to the meeting, Ms. Olga Plank, with professional address at 46A Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The meeting elects as Scrutineer Mr. Patrick van Denzen, with professional address at 46A Avenue J F Kennedy, L-1855 Luxembourg.

The Chairman noted that 32,720 shares out of 37,380 shares were present or duly represented at the meeting by virtue of proxies granted in favour of Manacor (Luxembourg) S.A., a company existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 9098, itself duly represented by its directors Mr. Marco Weijermans born on 28 August 1970 in 's-Gravenhage, the Netherlands, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, and Mr. Robert van 't Hoef, born on 13 January 1958 in Schiedam, the Netherlands, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

There appeared:

SPI EQUITY S.A., société anonyme, a company existing under the laws of Luxembourg, having its registered office 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96524, acting as the registered holder of 3,701 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 2 March, 2009;

LALA S.A. société anonyme, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 96525, and LALA Private Equity S.A., société anonyme, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 135534, together acting as the registered holders of 3,701 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 2 March, 2009;

Wedgedale Serviços de Consultoria LDA, sociedade por quotas, a company existing under the laws of Portugal, having its registered office at Avenida do Infante number fifty, parish of Sé, Borough of Funchal, Madeira, Portugal, registered with the Portugal Commercial Registry office under number 06520/03.06.09, acting as the registered holder of 17,967 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 25 February, 2009;

Rodi Trading Limited, a limited liability company existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with

the British Virgin Islands Registrar of Companies under number 394612, acting as the registered holder of 750 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 24 February, 2009;

Kariba Investments Corp., a limited liability company existing under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the British Virgin Islands Registrar of Companies under number 420791, acting as the registered holder of 1.014 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 24 February, 2009;

Ridgeco Limited, a limited partnership existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at P.O. Box 546, 28-30 The Parade, St Helier, Jersey, JE4 8XY, Channel Islands, registered with the JFSC Companies Registry (Jersey) under number 61211, acting as the registered holder of 2.407 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 2 March, 2009;

Kefi S.p.A., Società per Azioni, a company existing under the laws of Italy, having its registered office at via Federico Cesi n° 44, Roma, Italy, registered with the Camera di Commercio di Roma under number 805639, acting as the registered holder of 2.500 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 24 February, 2009;

Gesico International S.A., a limited liability company existing under the laws of Panama, having its registered office at P.O. Box 7412, Panama 5, Republic of Panama, registered with the Registro Publico de Panama under number 210751, acting as the registered holder of 680 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

hereby represented by Manacor (Luxembourg) SA, prenamed, by virtue of a proxy given on 25 February, 2009;

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Chairman noted that the following shareholders were not present nor represented at the meeting:

RBC Trustees (CI) Limited as Trustee of the Bahia Jawad Trust, a limited liability company existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at La Motte Chambers, St Helier, Jersey, JE1 1BJ, Channel Islands, registered with the United Kingdom Registry of Companies under number 2876, acting as the registered holder of 1.500 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

Banque Cantonale Vaudoise, a company limited by shares existing under the laws of Switzerland, having its registered office at Place St-François 14, 1002 Lausanne, Switzerland, registered with the Chamber of Commerce Lausanne under number H883/00359, acting as the registered holder of 1.600 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

Ferragamo Hong Kong Limited, a private limited liability company existing under the laws of Hong Kong, having its registered office at Room 921-928, Sun Hung Kai Centre, 30 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, registered with the Hong Kong Companies Registry under number 211749, acting as the registered holder of 1.080 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company,

DEFI Développement Finance Holding S.A., a company limited by shares existing under the laws of Switzerland, having its registered office at Boulevard de Grancy 1, 1006 Lausanne, Switzerland, registered with the Chamber of Commerce Lausanne under number H990/00067, acting as the registered holder of 480 issued shares of EUR 25 each in the capital of the Company.

The Chairman then went on to state that the meeting was duly convened in accordance with article 15 of the Company's articles of association.

The attendance list signed by the representatives of the shareholders and by the meeting, shall remain attached to the original of these minutes (Attachment 1).

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Shareholders present or represented hold 32,720 of the shares in the share capital of the Company. Consequently the meeting may validly decide on all the items of the agenda;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Approval of the audited annual accounts of the Company as at 31 December 2007;
2. Review and approval of Management Report and the unaudited annual accounts of the Company as at 31 December 2008;
3. Decision on the result of the financial year 2008;
4. Discharge of the board of managers for the performance of their mandate up to the date of this extraordinary general meeting of shareholders for the liquidation of the Company;
5. Indemnification of Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. as domiciliation agent;
6. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
7. Appointment of Mr Jean-Luc Laffineur as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the "Liquidator");

8. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;
9. Decision to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay, to the extent possible, the debts of the Company;
10. Decision that the Liquidator will be entitled to a specific compensation;
11. Miscellaneous.

III. That the general meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to approve the audited annual accounts of the Company for the financial year ending 31 December 2007.

Second resolution

The general meeting resolves to approve the Management Report and the unaudited annual accounts of the Company, consisting of the Company's balance sheet, the profit and loss statement, and the explanatory notes thereto for the financial year ending 31 December 2008.

Third resolution

The general meeting resolves that the loss of the financial year 2008 in the amount of EUR 1,417,631.- will be carried forward.

Fourth resolution

The general meeting resolves to discharge the board of managers and each manager individually for the performance of their mandate up to the date of this extraordinary general meeting of shareholders for the liquidation of the Company.

Fifth resolution

The general meeting resolves to dissolve and to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Sixth resolution

The general meeting resolves to appoint Mr Jean-Luc Laffineur, lawyer, born on 28 January 1971 in Lisbon, Portugal, residing professionally at Rue de Stassart, 131,1050 Brussels, Belgium, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company.

Seventh resolution

The general meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law). The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets of the Company under his sole signature for the performance of his duties.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting. The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall draw up an inventory which may refer to the books of the Company.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Eighth resolution

The general meeting resolves to instruct the Liquidator to realize, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay, to the extent possible, the debts of the Company.

Ninth resolution

The general meeting resolves that the Liquidator will be entitled to compensation in accordance with fee proposal of the Liquidator dated 11 February 2009.

Tenth resolution

The general meeting resolves that the provisions of the Indemnity Agreement dated 21 December 2005 between the Company and Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. (Equity Trust) will be applicable to any and all actions in the liquidation of the Company by Equity Trust, its directors, affiliates, subsidiaries, successors, employees, agents or any other person designated by Equity Trust to provide services in relation to the liquidation.

The general meeting further resolves to indemnify and hold harmless Equity Trust, its directors, affiliates, subsidiaries, successors, employees, agents or any other person designated by Equity Trust to provide services in relation to the

mandate to liquidate the Company and to waive any claim against the aforementioned as if were a party to the above mentioned Indemnity Agreement.

Furthermore, the meeting approves the fees payable to Equity Trust for the performance of its mandate being:

- a) a fixed liquidation fee (excluding VAT and disbursements) of € 2,500 per annum;
- b) book custodian fee of € 3,000 (excluding VAT) in respect of its holding the books at the registered office of the Company for 5 years;
- c) fees for other services provided, charged on an hourly basis.
- d) disbursements.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties and the proxyholder of the appearing parties, the appearing parties and the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de mars,

par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Amphora Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg avec siège social au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113406 (la Société). La Société a été immatriculée le 21 septembre 1995 au Curaçao, Antilles néerlandaises, et transférée au Luxembourg le 21 décembre 2005, suivant un acte de Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 35072.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sarah Prince, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Olga Plank, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick van Denzen, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Madame le président constate que 32,720 parts sociales d'une totalité de 37,380 parts sociales de la Société sont présentes ou représentées en vertu d'une procuration donnée à Manacor (Luxembourg) SA., une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 9098, qui est dûment représentée par ses directeurs M. Marco Weijermans, né le 26 aout 1970 à 's-Gravenhage, Pays Bas, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et M. Robert van 't Hoef, né le treize janvier 1958 à Schiedam, Pays Bas, demeurant professionnellement au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

A comparu:

SPI EQUITY S.A., une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec ayant son siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96524, possédant 3,701 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 2 mars 2009.

LALA S.A., une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96525 et LALA Private Equity S.A., une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135534, conjointement possédant 3,701 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 2 mars 2009.

Wedgedale Serviços de Consultoria LDA, sociedade por quotas, une société organisée selon les lois de Portugal, avec siège social au Avenida do Infante numéro cinquante, Parish of Sé, Borough of Funchal, Madeira, Portugal immatriculée au registre de commerce de Portugal sous le numéro 06520/03.06.09, possédant 17,967 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 25 février 2009.

Rodi Trading Limited, limited liability company, une société organisée selon les lois de Îles Vierges Britanniques, avec siège social au Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques, immatriculée au registre des sociétés des Îles Vierges Britanniques sous le numéro 394612, possédant 750 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009.

Kariba Investments Corp., limited liability company, une société organisée selon les lois de Îles Vierges Britanniques, avec siège social au Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Îles Vierges Britanniques, immatriculée au registre des sociétés des Îles Vierges Britanniques sous le numéro 420791, possédant 1.014 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009.

Ridgeco Limited, limited partnership, une société organisée selon les lois de Royaume Uni, avec siège social au P.O. Box 546, 28-30 The Parade, St Helier, Jersey, JE4 8XY, Channel Islands, immatriculée au registre des sociétés du Royaume Uni (Jersey) sous le numéro 61211, possédant 2.407 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 2 mars 2009.

Kefi S.p.A., Società per Azioni, une société organisée selon les lois de Italie, avec siège social au via Federico Cesi n° 44, Roma, Italie, immatriculée à la Chambre de Commerce de Rome sous le numéro 805639, possédant 2.500 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 24 février 2009.

Gesico International S.A., limited liability company, une société organisée selon les lois de Panama, avec siège social au P.O. Box 7412, Panama 5, Republic of Panama, immatriculée au registre des sociétés de Panama sous le numéro 210751, possédant 680 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

représentée par Manacor (Luxembourg) SA, précité, en vertu d'une procuration donnée le 25 février 2009.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparante et le notaire instrumentant, resteront annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

Madame le président constate que les associés suivants ne sont ni présents ni représentés à l'assemblée:

RBC Trustees (CI) Limited as Trustee of the Bahia Jawad Trust, limited liability company, une société organisée selon les lois de Royaume Uni, avec siège social au La Motte Chambers, St Helier, Jersey, JE1 1BJ, Channel Islands, immatriculée au registre des sociétés du Royaume Uni sous le numéro 2876, possédant 1.500 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

Banque Cantonale Vaudoise, company limited by shares, une société organisée selon les lois de Suisse, avec siège social au Place St-François 14, 1002 Lausanne, Suisse, immatriculée à la Chambre de Commerce de Lausanne sous le numéro H883/00359, possédant 1.600 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

Ferragamo Hong Kong Limited, private limited liability company, une société organisée selon les lois de Hong Kong, avec siège social au Room 921-928, Sun Hung Kai Centre, 30 Harbour Road, Wanchai, Hong Kong, immatriculée au registre des sociétés de Hong Kong sous le numéro 211749, possédant 1.080 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

DEFI Développement Finance Holding S.A., company limited by shares, une société organisée selon les lois de Suisse, avec siège social au Boulevard de Grancy 1, 1006 Lausanne, Suisse, immatriculée à la Chambre de Commerce de Lausanne sous le numéro H990/00067, possédant 480 parts sociales de la Société de EUR 25 chacune,

Le président constate en outre que l'assemblée a été dûment convoquée en accord avec l'article 15 des statuts de la Société.

La liste de présence ci jointe signée par les représentants des associés et par l'assemblée, restera annexée au présent acte (Annexe 1).

L'Assemblée Générale a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les Associés présents ou représentés détiennent 32,720 des parts sociales dans le capital social de la Société; par conséquent l'Assemblée peut décider valablement dans toute les matières inscrites à l'ordre du jour;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Approbation des comptes annuels contrôlés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2007;
2. Vérification et approbation du rapport du conseil de gérance et des comptes annuels non contrôlés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2008;
3. Décision sur le résultat financier de l'exercice 2008;
4. Décharge du conseil de gérance pour la performance de son mandat jusqu'à la date de cette assemblée générale extraordinaire pour la liquidation de la Société;
5. Indemnisation de Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. en qualité d'agent domiciliaire;
6. Dissolution de la Société et décision de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire);

7. Nomination de M. Jean-Luc Laffineur comme liquidateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);

8. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et détermination de la procédure de liquidation de la Société;

9. Décision de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société et de payer, dans la mesure du possible, les dettes de la Société;

10. Décision que le Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique;

11. Divers.

III. les Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale a décidé d'approuver les comptes annuels contrôlés de la Société arrêtés au 31 Décembre 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale a décidé d'approuver le rapport du conseil de gérance et des comptes annuels non contrôlés de la Société, qui consistent en le bilan de la Société, le compte de profits et pertes et l'annexe, arrêtés au 31 Décembre 2008.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale a décidé que les pertes de l'exercice 2008 de EUR 1,417,631.- sont reportées à nouveau.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de décharger le conseil de gérance et chaque gérant en personne pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date de cette assemblée générale extraordinaire pour la liquidation de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Sixième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de nommer M. Jean-Luc Laffineur, avocat, né le 28 janvier 1971 à Lisbonne, Portugal, demeurant professionnellement au Rue de Stassart, 131, 1050 Bruxelles, Belgique, comme liquidateur (le Liquidateur) dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société.

Septième résolution

L'Assemblée Générale a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi). Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale. La signature du Liquidateur engage valablement et sans limitation la Société qui est en procédure de liquidation. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur devra établir un inventaire qui peut se référer aux livres de la Société.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux Associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale a décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société et de payer, dans la mesure du possible, les dettes de la Société.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale a décidé que le mandat du Liquidateur aura droit à la rétribution conforme à l'estimation d'honoraires du Liquidateur du 11 février 2009.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale a décidé que les provisions de l'Accord d'Indemnisation (Indemnity Agreement) du 21 décembre 2005 entre la Société et Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A. (Equity Trust) seront applicables à toute action lors de la liquidation de la Société par Equity Trust, ses directeurs, ses succursales, ses filiales, ses successeurs, ses employés, ses agents et tout autre personne désignée par Equity Trust à rendre service dans le contexte de la liquidation.

L'Assemblée Générale a décidé d'indemniser Equity Trust, ses directeurs, ses succursales, ses filiales, ses successeurs, ses employés, ses agents et tout autre personne désignée par Equity Trust à rendre service dans le contexte de leur mandat pour la liquidation la Société et de renoncer à toutes réclamations contre les personnes susmentionnées, comme si elles étaient partie contractante de l'Accord d'Indemnisation précité.

En outre, l'assemblée approuve les honoraires payable à Equity Trust pour la performance de son mandat, comme suit:

- a) des honoraires de liquidation fixes (exclus TVA et remboursement) de € 2,500 par an;
- b) honoraires de dépositaire des livres de € 3.000 (exclue TVA) relatif au dépôt les livres de compte au siège enregistré de la Société pour 5 ans;
- c) honoraires pour autres services rendu, compté par l'heure;
- d) remboursement.

Frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Prince, O. Plank P. Van Denzen et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 mars 2009. Relation: LAC/2009/8467. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-
Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009038524/5770/342.

(090043829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Novator Telecom Finland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 162.500,00.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 108.214.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} mars 2009 que:

- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 16 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037377/6312/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04809. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Axis Capital Pharma Investment Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 113.357.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} mars 2009 que:

- Le siège social de la société est transféré de son adresse actuelle au 16 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009037378/6312/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04811. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090042376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

Navarino S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 30.358.

—
DISSOLUTION

L'an, deux mille neuf.

Le vingt-quatre février.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU

La société ASHVILLE CONSULTING LIMITED, établie et ayant son siège social à Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès-qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme NAVARINO S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, Avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 30.358,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 avril 1989, publié au Mémorial C numéro 235 du 26 août 1989,

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu, aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 7 du 06 janvier 1995,

dont le capital social a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale tenue sous seing privé en date du 11 février 2000, publié au Mémorial C numéro 709 du 29 septembre 2000.

Que le capital social est fixé à DEUX CENT MILLE EUROS (EUR 200.000,-), représenté par HUIT MILLE (8.000) ACTIONS d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (€ 25,-) chacune,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 mars 2009. Relation: EAC/2009/2329. Reçu soixante quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 mars 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009038252/219/46.

(090043155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2009.